

CONSULTATIONS PRIVEES - TARIFS D'HONORAIRES

Applicable aux Praticiens temps plein
Exerçant une activité libérale dans les Hôpitaux

Professeur Benoit COFFIN

Honoraires Consultation : 130 €

	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Consultation tous les 4 mois	130 €	69 €
Consultation moins de 4 mois	130 €	30 €

Les tarifs d'honoraires sont déterminés par le praticien pour tous les actes pratiqués en consultation. Le remboursement s'effectue sur la base des honoraires conventionnés dans le cadre du contrat d'accès aux soins.

Votre médecin vous donnera préalablement toutes les informations sur les honoraires qu'il compte pratiquer.

Consultations Tous les Mercredis : 9 heures – 18 heures

Conformément à la réglementation en vigueur, une commission d'activité libérale est présente sur l'Hôpital Louis Mourier.

Membre d'une association agréée : le règlement par chèque ou Carte Bleue est accepté